



- Légende**
- Espaces boisés classés
 - Eléments de paysage
 - Indication de nouveau bâtiment ne figurant pas au cadastre 2013
 - Eléments paysagers à préserver au titre de l'articles L151-19 du CU
 - Emplacements réservés
 - Zone non aedificandi
 - RdC commerciaux à protéger au titre de l'article L151-16 du CU
 - Limite de l'aléa de submersion marine + 60 cm
 - Secteur d'inconstructibilité au titre de l'aléa submersion marine fort
 - Indication de secteur avec orientation d'aménagement et de programmation
 - Cours d'eau et buses et fosses humides

COMMUNE DE LA TRINITE SUR MER
PLU APPROUVE LE 26 DECEMBRE 2013
MODIFICATION N° I APPROUVEE LE 9/11/2018

- EMPLACEMENTS RESERVES**
- 1 - Cheminement piéton/fontaine de Kerhino - 78m²
 - 2 - Elargissement de la rue du Presbytère - 35m²
 - 3 - Cheminement piéton, liaison entre la rue des frères kermorvant et la place du Voulien - 122m²
 - 4 - Elargissement de la rue de kervourden (aménagement pour chaussée, piétons, cycles et espaces de stationnement) 1 692m²
 - 5a - Desserte du pôle d'équipement de la Vigie - 96m²
 - 5b - Accès piétons vélos du pôle d'équipement de la Vigie 489m²
 - 6 - Protection et mise en valeur des sites archéologiques 145 600m²
 - 7 - Alignement de voirie, cours des quais 116m²
 - 8 - Elargissement et création de la voirie de desserte des extensions du parc d'Activités de kermarquer 1 372m²
 - 9 - Elargissement de la rue du Mané Cheuil - 128m²
 - 10 - Alignement de voirie Rue Inouarh-Bras - 119m²
 - 11 - Alignement de voirie Place du Voulien - 43m²
 - 12 - Cheminements piétons d'accès aux sites mégalithiques - 1 974m²
 - 13 - Cheminement piéton entre l'impasse des Farfadets et la rue du Men-Du - 535m²
 - 14 - Aménagement de l'entrée de la zone du Quéric - 166m²
 - 15 - Cheminement piétons vélos parc de Kerquillé - 346m²
 - 16 - Désenclavement sud de la zone du Quéric - 1 091m²
 - 17 - Aires naturelles de stationnement périphériques - 20 050m²
 - 18 - Désenclavement de la zone de Mané Roularde - 412m²
 - 19 - Aménagement de la route de kerdual - 305m²
 - 20a - Cheminements piétons - 868m²
 - 20b - Cheminements piétons et cycles - 12 008m²
 - 21 - Aménagement de voirie à Kerbihan - 21m²
 - 22 - Accès à la cale de Kervilor et réalisation d'une aire de retournement - 1 424m²
 - 23 - Elargissement de l'intersection de la rue de Kervillen et de Kerbihan - 32m²
 - 24 - Aménagement de voirie à Kervillen - 19m²
 - 25 - Préservation des abords du chemin de Kerquillé - 550m²
 - 26 - Accès piéton au secteur de Kerdro-Bihan - 515m²
 - 27 - Canalisation d'évacuation des eaux pluviales - 192m²
 - 28 - Cheminement doux zone humide place du Voulien - 146m²
 - 29 - Voie le long de la résidence des voiliers pour accès des bâtiments communaux et privés - 172m²
 - 31 - Liaisons douces entre le quartier Kerisper et le rivaga - 345m²

